

Mesdames et Messieurs les membres de la communauté éducative,

En cette fin d'année scolaire, *je souhaite vous exprimer mes plus sincères remerciements pour le travail réalisé auprès des jeunes qui vous sont confiés*, quelle que soit la nature de vos responsabilités. Soyez bien certains que je mesure l'importance et la valeur de votre engagement.

L'année 2015 s'inscrit dans la continuité du transfert de compétences opéré depuis 2000 et poursuivi en 2012, ce qui a conduit notre système éducatif calédonien à être désormais sous la responsabilité de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes mais avec l'accompagnement précieux et indispensable de l'Etat.

Au cours de ces derniers mois s'est effectué le rapprochement avec les responsables des institutions, services et organismes qui concourent au fonctionnement de l'Ecole. Cela m'a permis de mieux les connaître et de mieux appréhender ce qui anime leur action. J'ai été accompagné en cela par Monsieur le vice-recteur, directeur général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, par Monsieur le directeur de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie ainsi que par Madame la directrice de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie. J'attache beaucoup d'importance à cette collaboration pleinement consacrée à la jeunesse, d'autant que c'est la première fois qu'un membre du gouvernement est responsable de l'ensemble du secteur de l'enseignement. Il nous faudra en tirer tout le bénéfice et c'est pourquoi, compte tenu des enjeux éducatifs, je me suis entouré, au sein de mon cabinet, de personnes d'expérience et fortement investies dans l'enseignement et la jeunesse.

Dans la période à venir *nous approfondirons les efforts engagés dans l'accueil, l'innovation, la qualité éducative, la modernisation des lycées et des équipements*. La réussite que nous cherchons à promouvoir dans les écoles et les établissements doit toujours se fonder sur *l'importance de la relation éducative qui s'y instaure, sur le respect de la personne qui grandit et s'y affirme, sur le sens de l'équipe et l'attention la plus humaine accordée aux femmes et aux hommes qui sont chargés de la faire vivre au quotidien*.

Ces priorités s'infléchiront sans doute avec le temps et les nécessités qui émergeront du terrain, mais les diverses analyses et constats effectués ces dernières années convergent vers une série d'orientations qui structureront fortement l'action du secteur de l'enseignement du gouvernement.

De façon résumée, si tout peut avoir son importance en matière d'éducation, il apparaît indispensable de concentrer nos efforts sur trois orientations :

- la large place à faire dans l'école aux cultures dont sont porteurs nos enfants ;
- une réussite éducative et scolaire à assurer pour chacun ;
- la constitution d'un socle de valeurs fondamentales partagées qui fondent la capacité de vivre ensemble dans l'enceinte de l'Ecole comme à l'extérieur de celle-ci.

Ainsi, pour avancer significativement dans ces directions, des engagements sont à prendre pour 2015 et les années qui viennent. Ils doivent associer tous ceux qui participent à l'œuvre d'éducation commune car chacun est porteur d'un message éducatif utile. Si l'on se veut conséquent, un tel engagement doit se traduire par un acte contractuel et formel d'adhésion de toutes les parties prenantes.

Il s'agit donc de construire pour notre pays un projet éducatif calédonien porté par une charte scellant nos engagements. Ce projet fera l'objet d'une élaboration commune et bénéficiera d'un accompagnement et d'une évaluation. Parmi les problématiques que nous aurons à traiter dans ce cadre, beaucoup ont émergé à la faveur du « Grand débat sur l'avenir de l'École Calédonienne » en 2010. Certaines font déjà l'objet de traitements mais bon nombre d'actions spécifiques sont à renforcer, d'autres à initier.

Dans l'immédiat, et pour les mois à venir, insistons sur les points suivants :

Une école primaire fondatrice pour "réarmer notre institution".

Dès *l'école maternelle*, les missions principales d'un accueil sécurisant et bienveillant, de développement harmonieux de la petite enfance, de socialisation et d'approches différenciées seront renforcées pour faciliter les apprentissages premiers.

En continuité, à *l'école élémentaire*, la maîtrise de la langue française et des mathématiques doit être réaffirmée. La mise en synergie des autres apprentissages doit prévaloir dans l'action pédagogique au sein des projets d'école, dans des pratiques pédagogiques diversifiées en réponse aux besoins des élèves.

Dans le même esprit, le second degré, ancré dans le principe de la scolarité commune, doit résolument être au service de la réussite éducative.

C'est pourquoi, les efforts porteront prioritairement sur la personnalisation des parcours et les innovations pédagogiques liées aux expérimentations permettant des réponses adaptées à la diversité des élèves. La qualité et la cohérence du parcours des élèves doivent être nos préoccupations permanentes. Il s'agit de s'assurer d'une orientation répondant au potentiel de chacun et aux attentes des familles mais aussi de prévenir le décrochage scolaire. Notre ambition étant qu'aucun jeune ne quitte prématurément le système de formation sans se voir proposer une solution appropriée.

Les établissements, en phase avec leur environnement, utiliseront toute l'autonomie dont ils disposent pour agir en conséquence, notamment à travers leurs projets.

Garantir l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun est l'objectif à atteindre ; ce qui induit la poursuite du travail d'adaptation le concernant dans une optique de cohérence durant toute l'instruction obligatoire. Enfin, si l'illettrisme concerne toute la société, néanmoins sa prévention à l'École sera renforcée.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, en liaison avec l'Université et l'Etat, nous accompagnerons la diversification de l'offre de formation au-delà du baccalauréat. Il s'agit de ***faciliter la poursuite d'études et la réussite des étudiants calédoniens sur le territoire*** à travers les classes préparatoires, les filières technologiques et professionnelles.

Sans exhaustivité, certaines problématiques transversales à tout le système éducatif sont aussi à traiter.

En référence à l'article 1.3.3 de l'accord de Nouméa, nous devons clairement affirmer ***la place des langues et de la culture kanak*** avec le soutien des services et organismes dédiés à cet enseignement. Les conclusions du récent séminaire "Faîtes des langues", soutenu par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et organisé par le Service de l'enseignement des langues et de la culture kanak, fourniront des perspectives dans ce domaine.

Il s'agit également de respecter la place des ***enseignements privés*** et de favoriser une articulation plus féconde avec l'enseignement public. La ***professionnalisation des personnels***, véritable clé de l'évolution de notre système éducatif, doit être poursuivie et amplifiée. Pour mener à bien une politique

volontariste et exigeante en faveur de la réussite éducative, il faut conjuguer la qualité, la diversité et la pertinence des pratiques pédagogiques des enseignants. La *révolution numérique* qui incite à questionner différemment la didactique et la pédagogie, nous interpelle plus globalement sur la rénovation des pratiques enseignantes qui concourent, à la fois à l'excellence et à la réduction des inégalités scolaires. La *prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers* doit mobiliser chaque acteur au nom du principe d'équité. La *vie scolaire* - véritable cœur des établissements - nécessite une prise en compte effective de l'intérêt de l'élève, de l'accueil, du transport, de l'accompagnement à la scolarité, des rythmes et de la santé. Elle suppose aussi de poursuivre la démarche de *co-éducation* entre l'Ecole et les familles.

De la rigueur dans nos actions dépend la réalisation de nos objectifs, ce qui implique que l'*évaluation* de notre école doit rentrer dans le champ du nouveau regard à porter sur elle. C'est un instrument incontournable au service de la réussite des élèves qui implique un travail conjoint des 1^{er} et 2nd degrés. Les missions d'un *observatoire dédié à la réussite éducative* participeront à la réalisation de cet objectif, à un meilleur pilotage institutionnel et, le dialogue partenarial ouvert ces derniers mois se poursuivra pour rénover notre mode de *gouvernance*.

Enfin, en dépassant le cadre strict de l'Ecole, nous proposerons à notre jeunesse un pacte au service de son avenir sous la forme *d'un service civique obligatoire*. Partie intégrante du projet éducatif, il devra prendre naissance sur les bancs de l'Ecole grâce aux contenus d'enseignement en *éducation morale et civique*.

En conclusion, la concrétisation des priorités énoncées nécessitera la mise en place d'une politique conséquente, de la persévérance et une meilleure utilisation des moyens au regard des contraintes budgétaires.

L'Ecole doit encore plus qu'avant répondre aux attentes de la société, fédérer l'ensemble des acteurs, offrir l'espace et la liberté de déployer les talents de notre jeunesse ainsi que ses espoirs. Sachant votre implication et votre professionnalisme, je mise sur votre engagement et sur votre bienveillance éducative pour faire de notre Ecole, dans le respect des lieux et des personnes, "*l'Ecole de la réussite pour tous*".

Je poursuivrai les visites d'écoles et d'établissements pour mieux les situer et m'imprégner de ce qui s'y vit, à travers, je l'espère, la rencontre que j'aurai le privilège de faire avec vous-même et vos collègues.

Je me tiens à votre écoute, dans vos réussites comme dans vos difficultés et m'engage à vous apporter toute la reconnaissance, l'aide et l'accompagnement du gouvernement auquel je participe.

Bonne fin d'année scolaire à toutes et à tous.

André-Jean LEOPOLD



Membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
Chargé du secteur de l'enseignement, du suivi des questions
relatives à l'enseignement supérieur et de la recherche,
et de la mise en place du service civique.